



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
ET MOYENS GENERAUX
Service Conseils de quartier

le 19 novembre 2021

Tél : 01 64 13 16 76

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST Le 17 novembre 2021

Présents : *John Samingo, Juliette Bredas, Laure Massé, Eric Alamamy, Annie Boucho, Marie-Antoinette Borys Hipp, Gilles Borrelly, Christine Boulanger-Vinot, Luisa Maria Domingues Cerdeira, Hélène Geoffroy, Sophie Lachasse, Joël Leconte, David Lussier, Catherine Ponroy, Christiane Toussaint, Montaine Trocheris Dechavanne, Patrick Vinot, Jean-Louis Wilmes*

Administration : *Céline Lacombe-Cordier*

Excusées : *Michèle Creveux Bibbeau, Evelyne Henault, Gwénaëlle Gourdel*

Absents : *Daniel Roussaux, Julien Algrain, Thierry Chauderlot, Muriel Dauvergne, Martial Goetzmann, Alexandre Mestrinho, Pape Alioune Sow, Fadela Zeribi*

1. Résumé sur les groupes de travail :

Les trois groupes de travail constitués lors de la dernière séance ont été réunis :

- Le 25 octobre pour le groupe de travail « installation de bancs »
- Le 27 octobre pour le groupe de travail « rue Sommeville »
- Le 9 novembre pour le groupe de travail « Installation de caméras »

La séance du conseil de quartier est consacrée à un retour du travail effectué lors de ces premiers groupes de travail. Chaque groupe a désigné un rapporteur chargé de faire un retour aux autres membres du conseil de quartier qui pourront exprimer leurs avis et poser des questions.

L'idée est que le conseil de quartier puisse suivre l'avancée du travail de chaque groupe et que les groupes tiennent compte de l'avis majoritaire du conseil pour poursuivre le travail.

2. Retour du groupe de travail « Installation de bancs » :

Rapporteur : Christiane Toussaint

L'idée est d'installer des bancs dans la zone de la Cristallerie car c'est une des plus belles balades de Combs-la-Ville mais il n'y a aucun banc pour s'asseoir pour les promeneurs et pour la découverte de ce lieu remarquable.

Un plan a été fourni par les services Techniques avec l'emplacement des bancs actuellement existants. Ce plan a besoin d'une mise à jour qui sera effectuée suite aux remarques des habitants.

Deux lieux sont proposés par les habitants :

- Sur les bords de l'Yerres derrière la cristallerie à proximité d'une poubelle toute isolée
- Sur les bords de l'Yerres après le petit pont en bois

L'idée est de se limiter à deux bancs pour que l'action soit acceptée et ne coûte pas trop chère.

L'objectif est également de faire en sorte de positionner les bancs dans des espaces bien visibles pour éviter les rassemblements.

Avis du conseil de quartier :

L'exemple des bancs de Lieusaint est cité pour choisir le modèle de bancs.

Une diffusion du plan des bancs actuels à tous les membres du conseil de quartier est demandée.

Le quartier ouest est jugé par certains comme étant « un désert au niveau des bancs ».

Y a-t-il une réglementation pour l'installation des bancs par rapport à la taille du trottoir ? Oui notamment pour maintenir l'accessibilité du trottoir.

Une discussion a lieu autour de la place et le rôle du banc dans la ville :

- La question des bancs n'est pas à envisager uniquement sous l'angle des incivilités, ils servent aussi aux personnes âgées.
- Les bancs ont une vocation aussi à réunir les personnes âgées et la jeunesse. Le banc est un lieu de convivialité entre les générations.
- Les bancs sans dossier ne semblent pas adaptés.
- Certains demandent de porter une attention aux nuisances générées par l'installation de bancs installés à proximité des habitations. Il faut bien étudier les implantations.
- Le problème est-il le banc ou la prise en charge des incivilités liés à ce banc ?

Lors de la prochaine réunion du groupe de travail une visite sur site avec les services Techniques sera effectuée et des propositions de types de bancs seront transmises au groupe.

3. Retour du groupe de travail « rue Sommeville » :

Rapporteur : David Lussier

L'objet de l'action porte sur l'amélioration de l'utilisation quotidienne de la rue Sommeville dans son ensemble.

Les objectifs simples : rendre la vie plus agréable, réduire la vitesse et faciliter la vie commerciale.

La fin de l'action est envisagée pour mai 2022.

État de l'existant : un document très complet préparé par la ville a été diffusé au groupe de travail.

Quelques chiffres issus de ce document :

- Nombre de boîtes lettres sur la rue Sommeville : 1374 donc si on extrapole on peut penser qu'environ 3000 personnes dépendent de la rue Sommeville et qu'environ 1500 voitures liées à ces habitants doivent circuler.
- Il y a 43 commerces sur la totalité de la rue mais 39 sont concentrés entre Franprix et le rond-point du pressoir.

Premières idées des habitants :

- Tout ce qui touche le stationnement : signalétique physique très pauvre. Il y a 5 parkings rue Sommeville alors qu'ils ne sont pas signalés sur google maps.
- Installation de parkings de courte durée devant certains commerces comme la poste, la pharmacie ou la boulangerie pour créer une circulation.
- Problème de la circulation en sens inverse pour les commerces les plus proches y compris de la part des trottinettes et des vélos.
- Vitesse : la rue Sommeville va être rénovée ce qui risque d'augmenter la vitesse : envisager des ralentisseurs.
- Les trottoirs sont étroits avec des obstacles (poubelles, candélabres...).
- Étudier les attache-vélos qui sont parfois un peu cachés comme sur la place du Souvenir
- Travailler sur la dynamisation de la vie commerciale
- Un document de travail a été créé au sein du groupe pour alimenter les discussions de façon factuelle.

Avis du conseil de quartier :

A-t-on une idée des projets d'urbanisme dans les années qui viennent ?

La circulation à vélo est difficile dans cette rue.

Les projets d'urbanisme de deux fois 40 logements vont créer de l'encombrement par les voitures.

La particularité de Combs-la-Ville : on peut traverser du Nord au Sud ou d'Est en Ouest en moins de 15 minutes.

Le PLU oblige à un nombre minimum de places de parking.

Parmi les difficultés de la rue Sommeville : le côté esthétique : les façades sont détériorées, pas d'arbres, des poteaux, la chaussée est en mauvais état.

La rue Sommeville est en zone 30 km/h.

Il y a 20 ans il y avait un projet de piétonisation de la rue Sommeville qui a été abandonné.

Pourquoi ne pas envisager d'étendre la zone 30 à l'avenue de la République ?

Le travail effectué avenue de Quincy est positif, mais les personnes qui y habitent ont du mal à sortir de chez eux.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu en présence du chef de la police municipale.

4. Retour du groupe de travail « installation de caméras » :

Rapporteur : Sophie Lachasse

Objectifs de la séance du 9/11 du groupe de travail : définir précisément l'action et les points à étudier.

Définition initiale de l'action :

Concrètement, installer des caméras supplémentaires et/ou optimiser les installations actuelles et mieux comprendre le fonctionnement.

Avec les objectifs de :

- Mieux identifier et diminuer les trafics
- Mieux gérer les gênes du quotidien (incivilités diverses)
- Que la population comprenne mieux l'action de la police municipale
- D'établir une meilleure communication sur ce qui est fait en matière de sécurité.

La définition de l'action pourra évoluer au fur et à mesure des travaux.

Pour ce faire, besoin de connaître le dispositif existant, qui nous a été présenté par le chef de la police municipale, la coordinatrice du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Sénart et le chef du Centre de Supervision Urbaine Intercommunal (CSUI).

Le dispositif existant

Actuellement, 18 caméras (17 à financement communal et 1 intercommunale) sont en place dans la ville. Une 19e caméra sera bientôt installée et une 20e est en projet. Les caméras sont des dômes avec une visibilité à 360 degrés, obligatoirement installés sur l'espace public.

Les caméras de Combs-la-Ville sont installées depuis 2012. Elles ont été installées initialement comme un outil d'aide dans le cadre d'enquêtes et un outil de prévention des faits, d'où leur proximité avec les commerces en majorité.

Pour installer une nouvelle caméra, il faut l'accord d'un comité éthique pour l'implantation et un diagnostic sécurité obligatoire.

Le plan des caméras installées n'est pas communicable en l'état mais les implantations nous seront précisées lors du prochain groupe de travail.

Comment les images sont-elles traitées ?

Toutes les caméras sont reliées au Centre de Supervision Urbaine Intercommunal situé à Lieusaint et qui regroupe les images des 8 communes de Sénart.

Les images sont enregistrées 24h sur 24 et conservées durant 10 jours.

Les opérateurs du CSUI sont mutualisés. Ils sont présents 7j/7 sur des horaires adaptés, l'après-midi et en soirée. Quand un opérateur identifie un comportement suspect, il alerte la Police municipale et la Police nationale (ou les pompiers).

Les images sont également reportées dans les polices municipales mais sans opérateur dédié et au commissariat de police nationale dont les agents peuvent prendre la main directement sur les images si besoin.

Quelles sont les actions ensuite ?

La police municipale intervient chaque fois qu'elle est sollicitée (dans la limite de ses horaires).

La police nationale, présente 24h sur 24, intervient selon les priorités nécessaires et les situations. Elle couvre un territoire important (de Brie-Comte-Robert à Melun en passant par Sénart).

Actuellement, il n'est pas possible de verbaliser à partir des images caméras, hormis pour les dépôts sauvages, qui représentent environ 10 procédures par mois. La vidéo verbalisation en tout état de cause ne pourrait s'appliquer qu'à certaines infractions routières.

Pour conclure, à l'issue de la séance, le groupe de travail a retenu :

- Que la vidéo protection n'est pas une fin en soi, c'est un outil utile, qui nécessite des moyens humains d'intervention sur le terrain et qu'elle intervient dans un cadre juridique précis.
- Que pour être acteurs de leur sécurité, les habitants doivent prioritairement appeler le 17 de la Police Nationale lorsqu'une infraction est commise. Cela permet aussi de faire prendre en compte ces faits par l'Observatoire intercommunal de la délinquance. Il a été rappelé que l'anonymat de l'appelant est garanti.
- Que les actes délictueux sont faibles à Combs-la-Ville en regard d'autres Communes de Sénart.

Pour la suite :

- Le groupe souhaite connaître la stratégie actuelle de la ville quant à la priorisation des infractions à suivre.
- Il souhaite se pencher notamment sur la problématique de sécurité dans le square Idalion.
- Il souhaite travailler sur les incivilités du quotidien.

- Une réflexion sur d'éventuelles nouvelles caméras sera conduite à la prochaine séance.
- De même, sera examinée la pertinence de l'implantation des caméras en 2012 au regard d'un contexte qui a peut-être évolué aujourd'hui (nature et localisation des commerces, digitalisation des paiements...)
- Partant du constat que cette première séance a apporté des informations utiles, le groupe souhaite travailler sur une communication en direction des habitants, qui mette aussi en avant que chacun est acteur à son niveau de la sécurité et de la tranquillité.

La prochaine réunion nous permettra de rencontrer M. le Maire, qui est aussi président du CISPD de Sénart.

Avis du conseil de quartier :

Certaines maisons ont le carré jaune voisins vigilants, comment ça marche ? C'est privé mais il faut adhérer. Dans le quartier les voisins s'auto-surveillent au moyen d'un réseau entre eux sur leur téléphone portable qui permet de s'alerter des événements inhabituels. L'abonnement serait de 20€ par an. Certaines communes adhèrent mais le coût est très élevé. La société est privée.

Le Square Idalion relève-t-il du domaine public ou privé ? Le square Idalion est sur le domaine public.

La question du deal est de plus en plus flagrante sur Combs-la-Ville. Mais en réalité les dealers sont là et vendent très peu.

5. Informations diverses données par la mairie :

Travaux :

- Réfection de la couche de roulement de la rue Sommeville du 29 novembre au 3 décembre de la place de l'An 2000 à la rue E. Herriot, travaux de nuit (entre 21h et 5h du matin). Coût : 84 300 € TTC
- Réfection de la couche de roulement avenue de la forêt du 30 novembre au 1^{er} décembre. Coût 85 200 € TTC

Manifestations à venir :

Tous les détails de ces infos sont sur le site de la ville et Facebook.

- Téléthon les 3 et 4 décembre essentiellement au gymnase Paloisel (programme distribué dans les boîtes aux lettres le week-end du 20 novembre)
- Deux semaines de fêtes à Noël appelées les Hivernales avec le Marché de Noël les 11 et 12 décembre en ouverture et plein d'autres animations notamment du 18 au 23 décembre au gymnase Cartier (programme distribué dans les boîtes aux lettres le week-end du 4 décembre)

- Les membres des conseils de quartier vont être invités aux vœux du Maire qui auront lieu à la Coupole le lundi 10 janvier 2022 à 19h.

Projet :

- **Plantation des mini-forêts : le 4 décembre vous êtes invités à participer à la plantation des mini-forêts urbaines dans le parc central sur plusieurs créneaux : 9h-11h / 11h-13h / 14h-16h.**
- **Inscription possible maintenant ou par téléphone au 01 60 60 95 77 ou par mail à melanie.cheyssou@mairie-combs-la-ville.fr ou laura.floch@mairie-combs-la-ville.fr**
- Ce concept vient du Japon. On parle de forêt urbaine ou méthode Miyawaki. Il s'agit d'une méthode consistant à créer des mini-forêts en ville.
- Cette action constitue un moyen efficace et pertinent pour recréer de petits éco-systèmes végétaux qui vont fonctionner selon les mécanismes d'une forêt naturelle, et restaurer les sols en milieu urbain.
- La plantation est 30 fois plus dense par rapport aux méthodes plus traditionnelles de plantation. Elle pousse également bien plus vite, et abrite une biodiversité riche. Elle limite la propagation des maladies car tous les arbres n'ont pas les mêmes sensibilités et permet de mieux climatiser les environs, d'enrichir les sols et l'eau qu'il y a sous terre, de fixer le carbone. Elle résiste mieux aux différents aléas climatiques et améliore le cadre et la qualité de vie des habitants.
- Enfin, les mini-forêts urbaines permettent aussi d'accélérer la prise de conscience de chacun sur les enjeux des forêts et à l'importance de préserver celles qui existent.
- Deux espaces dans le parc central ont été retenus pour installer ces mini-forêts. Près de 1200 végétaux seront plantés sur site lors d'une première opération le 4 décembre conjointement par les services municipaux et les habitants.
- Le projet prévoit :
 - De favoriser les végétaux locaux
 - De répartir les végétaux selon leur forme / taille : arbres de hauts et moyens jets, arbustes et buissonnants.
 - De donner une place aux végétaux comestibles
- Le premier espace de 219 m² (en forme de serpent) est principalement dédié à la plantation d'une mini-forêt comestible.
- Pour le second espace de 222 m² (en forme de cœur), des variétés locales très intéressantes pour la biodiversité ont été favorisées, pour ou de par leur intérêt dans l'adaptation au changement climatique

Prochain conseil municipal :

Le lundi 22 novembre avec débat d'orientation budgétaire

Puis vote du budget primitif lors du conseil municipal du 13 décembre 2021.

Charte de proximité :

- Facebook live le jeudi 16 décembre à 18h30
- Permanence des élus le samedi 20 novembre à 10h dans la galerie commerciale d'Intermarché puis le samedi 18 décembre à 10h à l'Hôtel de ville

6. Questions diverses

Une remarque : Planter des arbres c'est bien surtout quand on abat des arbres partout pour les nouvelles constructions.

Avenue de la République l'installation de bandes de gazon est sympathique : mais pour que ça reste comme ça peut-il y avoir une action ou une signalétique par rapport aux chiens et aux déjections canines ?

Les arrêtés du Maire affichés à l'Hôtel de ville peuvent-ils être mis sur le site de la ville ? Oui très bientôt tous les actes seront publiés sur le site de la ville.

Inquiétude du quartier du Brandons : est-il prévu le désamiantage ? Oui. Et la dératissage ? Oui. Tout a été expliqué aux riverains lors d'une réunion publique organisée à cette intention.

Y aura-t-il des commerces à la place du café de la Poste ?

N'hésitez pas à signaler aux élus les dépôts sauvages.

Tournoi international de gymnastique les 20 et 21 novembre au complexe sportif Salvador Allende.

Prochain conseil de quartier le 16 février 2022 :

Un Doodle sera envoyé rapidement aux membres des groupes de travail pour fixer les prochaines réunions en janvier.

La réunion du groupe de travail rue Sommeville est actée par les membres du groupe pour le mardi 18 janvier à 18h à l'Hôtel de ville.

La séance s'achève à 20h30.

Dressé par Céline Lacombe-Cordier